

Commune de

THEZAC

Plan Local d'Urbanisme Révision n°1

Pièce n°0 : Décisions municipales

- Délibération du conseil municipal : séance du 30 juillet 2018 prescrivant la révision du P.L.U.
- Délibération du conseil municipal : séance du 2 août 2021 portant sur le débat sur le PADD.
- Délibération du conseil municipal : séance du 4 avril 2022 tirant le bilan de la concertation publique.
- Délibération du conseil municipal : séance du 4 avril 2022 arrêtant le projet de révision du PLU

	Prescrit	Projet arrêté	Approuvé
Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)			
Elaboration	Le 10.05.2004	Le 14.11.2007	Le 29.09.2008
Révision n°1	Le 30.07.2018	Le 04.04.2022	

Vu pour être annexé à la décision municipale

En date de ce jour : le 4 avril 2022

Le Maire : Louissette Rolland